

Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Haut-Rhin

École primaire

Adresse : 1 rue du Château 68118 Hirtzbach

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 17 juin 2025

Etaient présents :

- <u>Enseignants</u>: M. Doenlen Quentin, Mme Grimont Catherine, Mme Lehry Emmanuelle, Mme Raossanaly Liv-Agnès, Mme Wira Mélissa
- ATSEM: Mme Claire Munck, Mme Laurie Steib
- Directrice de l'école : Mme Philippe Nathalie
- Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme Golfier Annette, Mme Moser Charline, Mme Ribier Mélanie, Mme Schlienger Mathilde, Mme Schmitt Viriginie
- Représentant la Commune : Mme Bigler Josiane
- <u>Absentes excusées</u>: Inspectrice de l'Éducation Nationale: Mme Vidal-Olivier Céline Enseignantes: Mme Reichlin Salomé, Mme Mauro Luna, Mme Stoltz Marion, Mme Frey Gwendoline - AESH: Mme Walch Candice, Mme Belan Mila

1. Rentrée 2025 : Lundi 1er septembre 2025

Effectifs prévus : rentrée 2025

Classes		Classes	
maternelles		élémentaires	
PS MS		СР	15
		CE1	18
		CE2	15
		CM1	13
U.S		CM2	19
36 élèves		80 élèves	

116 élèves au total

Classes:

12 élèves de CM2 quittent l'école pour le collège.

9 nouveaux petites sections seront accueillis.

Pour équilibrer le nombre d'élève entre les classes, l'organisation des classes sera modifiée à la rentrée : les élèves seront répartis dans les classes : PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Les élèves des classes GS et CE2 seront répartis dans deux classes différentes.

Les enseignantes organiseront les classes de manière à ce qu'elles soient équilibrées au niveau du nombre, de l'équilibre filles/garçons, du niveau des élèves, des élèves à séparer.

La classe dans laquelle est affectée l'enfant sera annoncée aux familles à la fin de l'année scolaire.

Cette organisation sera maintenue sous réserve qu'il n'y a pas de changement important dans les inscriptions ou départ d'élèves non connus à ce jour.

Les parents sont invités à signaler à l'école tout changement connu dans la poursuite de la scolarité de leur(s) enfant(s).

Equipe pédagogique :

Mmes Lehry, Reichlin et Mauro quittent l'école pour occuper des postes dans d'autres écoles. Mme Stoltz reprendra un poste à temps complet à Willer.

Mme Wira continuera de travailler à temps partiel.

Deux titulaires sont été nommées :

- Mme Raossanaly prendra en charge la classe de CM1/CM2.
- Mme Grimont prendra en charge la classe de GS/CP.

Des personnes seront nommées pour :

- Assurer la classe CE2/CM1.
- Assurer le complément de direction.
- Assurer le complément de Mme Wira, classe PS/MS.

2. Bilan et projets de l'année scolaire

Bulletins dématérialisés (en élémentaire) : Ils seront accessibles en ligne le vendredi 27 juin. Le bulletin indique les acquis, progrès et éventuelles difficultés des élèves. Il est communiqué aux parents deux fois par an ; il est de leur devoir de suivre l'évolution de leurs enfants. Les parents doivent cocher la case qui indique qu'ils ont pris connaissance, ce qui n'a pas été fait par tous au premier semestre.

Si des parents rencontrent des difficultés pour se connecter, ils doivent se mettre en relation avec l'école.

Cahier de réussite (en maternelle) : Ils seront remis aux familles le 27 juin et à rapporter à l'école avant les vacances.

Bilan des projets de classes :

Objectif du projet d'école : Créer et entretenir un environnement serein au sein de l'école

- ➤ Intervention d'une éducatrice de l'association le CAP dans toutes les classes sur les thèmes adaptés aux âges des élèves :
 - En maternelle : A partir d'albums, chaque séance a abordé une émotion de base : la peur, la tristesse, la joie et la colère.
 - Au cycle 2 et 3 : Les séances ont été menées sur les thèmes de la coopération, la gestion des conflits, le harcèlement, le respect et la tolérance.
 - ❖ Pour la classe de CM2, le travail est complété par une préparation à l'entrée en sixième (les rapports avec les autres élèves, les professeurs, les appréhensions…).

Objectif du projet d'école : Mettre en œuvre le parcours d'éducation artistique et culturel

- Réalisation d'une fresque en élémentaire: Le conseil municipale des enfants a proposé de réaliser une fresque à l'école. Cette fresque a été réalisée par tous les élèves des classes élémentaires sous le préau avec l'aide d'une plasticienne, Tania Kusnier, sur le thème de la Nature. Elle sera inaugurée en présence de membres du conseil municipal, de l'artiste, des élèves des classes élémentaires et de la classe GS le vendredi 27 juin au cours de l'après-midi.
- ➤ <u>Classes maternelles et CP/CE1 : Présentation du didgeridoo</u> par Michel Elbisser le 15 mai 2025. Après avoir travaillé le souffle et les paramètres du son, les élèves se sont entrainés à la pratique de cet instrument. L'intervenant a su mettre chaque élève en confiance pour arriver à une production. Par la suite, les didgeridoos individuels ont été décorés par les élèves en classe à la manière des aborigènes d'Australie.

Le coût de l'intervention a été pris en charge par la coopérative scolaire (528 €).

- > Classes maternelles Projet : le « tour du monde en arts» : Le travail réalisé par les élèves sera présenté le lundi 23 juin.
 - ❖ aux élèves de l'école élémentaire l'après-midi du 23 juin.
 - ❖ aux familles après la classe de 16 h15 à 17h 15.
- ➤ <u>Classes maternelles et les 2 classes de cycles 2 Les 3 chardons</u>: Les élèves ont assisté au spectacle « Leila et la baleine » présenté par la « compagnie des 3 chardons » le lundi 16 juin.

Le coût du spectacle a été pris en charge l'association « les Wagg'Hirtz » (450 €).

Objectif du projet d'école : Poursuivre l'engagement de l'école dans une démarche d'environnement durable

> Cycles 1 et 2 - Présentation de la ruche par une apicultrice « le rucher des lys » à Sierentz le lundi 2 juin en maternelle. Le coût de l'intervention a été pris en charge par la coopérative scolaire (270€).

Les élèves de la classe CM1/CM2 ont rencontré M. Helbert, apiculteur voisin de l'école, pour une présentation de son activité. Ils ont goûté le miel de sa production : printemps et acacia.

- ➤ <u>Classes maternelles : projet jardin</u> Les élèves ont semé, planté, désherbé, goûté dans jardin de l'école. Graines et plants ont été mis à disposition par la commune.
- ➤ <u>Classes maternelles élevages dans les classes</u>: Suite au travail engagé à la Maison de la Nature du Sundgau sur le thème des « petites bêtes », des élevages de coccinelles (dans la classe MS/GS) et de papillons (dans la classe PS/MS) ont été mis en place. Les élèves ont fait un travail d'observation, consigné dans un petit cahier, du développement de ces insectes.

Projets de fin d'année

- Sorties de fin d'année :
- Les classes maternelles se rendront au zoo de Mulhouse le jeudi 19 juin.

La sortie est financée par la coopérative scolaire (entrées : 350 €) et la commune (bus : 340 €).

• La classe de CM1/CM2 se rendra au parc du Petit Prince le vendredi 20 juin.

La sortie est financée par l'association Wagg'Hirtz (entrées : 467 €) et la coopérative scolaire (bus : 335 €).

• Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendront à « Natur0parc » à Hunawihr le jeudi 3 juillet 2025.

La sortie est financée par la coopérative scolaire (entrées : 360 €) et la commune (bus : 500 €).

• Les classes maternelles effectueront un parcours photos dans le village avec pique-nique à la chapelle Saint-Léger le 3 juillet. Les horaires de la journée seront modifiés.

Les agents communaux seront mis à contribution pour acheminer les sacs pique-nique des élèves à la chapelle.

➤ <u>Fête de l'école le mardi 1er juillet</u>: Une kermesse et une petite restauration sur inscription seront proposées à l'école maternelle.

Des parents se sont portés volontaires pour prendre en charge des tâches. Certains élèves encadreront les jeux.

Année scolaire 2024/2025

Nouveaux horaires: Un décalage de 10 minutes des horaires de classe a été demandé par certains parents et recommandé par Mme l'Inspectrice de circonscription. Une proposition a été transmise au périscolaire d'Hirsingue qui en a fait part à sa hiérarchie (com-com).

Les horaires suivants permettraient au périscolaire de gérer les déplacements en bus :

Site de l'école élémentaire : 8h/11h30 – pause de 2 h – 13h30/16h

Site de l'école maternelle : 8h10/11h40 – pause de 2h – 13h40/16h10

Certaines réserves ont été évoquées :

- Les élèves des classes élémentaires attendent 10 min. dans le bus la sortie des élèves de maternelle.
- Le bus arrivera en maternelle en même temps que les parents d'élèves ; au vu de l'étroitesse de la rue, celle-ci sera encombrée et la sécurité mise à mal.
- Le matin, le périscolaire risque de devoir réduire le nombre d'élèves transportés (minibus).

Mme Bigler transmettra la proposition à la commune mais émet une réserve pour les raisons de sécurité mises en lumière. Si les avis sont favorables du côté du périscolaire et de la mairie pour la mise en place de ces nouveaux horaires, un sondage sera effectué auprès des parents pour savoir s'ils conviennent à une majorité de familles.

Natation 2024/2025: 9 séances de natation auront lieu les jeudis après-midi, du 1er octobre au 10 décembre 2025, à la piscine de Tagolsheim. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront à ces séances. Le niveau attendu à la fin du CM2 est le « savoir nager ». Tous les élèves de CM1 et CM2 n'ayant pas encore atteint ce niveau continueront à bénéficier des séances de natation.

Mme Hell continuera d'encadrer un groupe. Mme Fellmann nous confirmera sa disponibilité au cours du mois de juin. Si elle ne peut pas assurer l'encadrement, un appel sera lancé afin de renforcer l'équipe avec, au moins, un nouvel intervenant. Les personnes volontaires devront suivre une journée complète de formation pour obtenir l'agrément nécessaire au début du mois de septembre.

> OCCE

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Son compte est à la CMDP. Depuis janvier 2025, le crédit mutuel applique des tarifs élevés pour les services rendus :

Dépôt d'espèces : 6,25 euros par dépôt quel que soit le montant.

Dépôt de chèque : 0, 25 € / chèque

◆ 9 € pour la carte bancaire

Frais de gestion de compte : 5,25 €/mois

Fin juin, les frais bancaires versés au crédit mutuel s'élèvent à 47,40 € ce qui impacte le budget de la coopérative.

Solutions et démarches :

- Réduire les frais en modifiant les modes de règlement à partir de la rentrée : paiement en ligne, réduction du nombre de versements...
- Un premier courrier a été transmis au crédit mutuel pour demander l'exonération de certains frais. La demande a été rejetée.
- Un deuxième courrier a été rédigé et signé par les membres du conseil d'école pour appuyer cette requête.
- Une rencontre au niveau de la fédération de l'OCCE et du crédit mutuel doit se tenir fin juin.

L'évolution de la situation sera transmise aux parents lors du conseil d'école du premier trimestre 2025/2026.

La rédactrice du rapport – Nathalie Philippe – Directrice de l'école primaire.